



ADDENDUM # 2

Date: Le 16 mai 2017

Projet: La récolte des coupes de foin

Les soumissionnaires doivent s'assurer que leurs propositions soient basées sur la version la plus récente des documents de soumission publiés et prennent en considération les informations ci-dessous, incluant toute information déjà publiée lors des amendements ou Q&R antérieurs.

Les propositions ne respectant pas cette exigence seront rejetées.

2. Document d'appel d'offre version anglaise

REEMPLACER:

« Le document d'appel d'offre en version anglaise téléchargé avant le 16 mai 2017. »

PAR:

Le document d'appel d'offre en version anglaise # OP 01B46-16-227 mis à jour le 16 mai 2017.

3. Partie 1 : Instructions, renseignements et conditions à l'intention des soumissionnaires,

3.0 Demandes de renseignements – période d'invitation (Document d'appel d'offre version française seulement)

REEMPLACER:

« 3.1 Toutes les demandes de renseignements et toutes les questions concernant la présente OA doivent être communiquées par écrit à l'autorité contractante définie à l'article 5.0 de la partie 3 de la présente OA. (...) »

3.4 Durant toute la période d'invitation à soumissionner, toutes les demandes de renseignements et autres communications avec des représentants du gouvernement doivent être adressées **UNIQUEMENT** à l'autorité contractante définie à l'article 5.0 de la partie 3 de la présente OA. »

PAR:

3.1 Toutes les demandes de renseignements et toutes les questions concernant la présente OA doivent être communiquées par écrit à l'autorité contractante définie à **l'article 4.0** de la partie 3 de la présente OA. (...) »

3.4 Durant toute la période d'invitation à soumissionner, toutes les demandes de renseignements et autres communications avec des représentants du gouvernement doivent être adressées **UNIQUEMENT** à l'autorité contractante définie à **l'article 4.0** de la partie 3 de la présente OA.

Toutes les autres conditions et exigences demeurent inchangées.